

## FICHE D'INSCRIPTION

### POUR PARTICIPER ?

**RETOURNER** au plus tôt la fiche d'inscription ci-contre remplie et accompagnée des pièces demandées ainsi que du chèque de réservation à l'ordre du « Comité des Fêtes de Lussas ».

Les inscriptions seront prises à partir du lundi 4 juillet 2022 et les emplacements seront distribués par ordre d'arrivée.

Les annulations pourront être acceptées jusqu'au 30 août 2022 et votre chèque retourné dans les jours suivants.

Chaque participant est libre de mettre son véhicule ou non sur son emplacement excepté pour les « petits emplacements » et les « doubles petits emplacements » qui ne se conçoivent que sans véhicule.

### **IMPORTANT**

Si vous avez un problème particulier ou si vous avez une fourgonnette ou un fourgon, veuillez le signaler sur la page ci-contre au chapitre REMARQUES (mentionner la hauteur et la longueur du véhicule).

En vous remerciant par avance de votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos biens sincères salutations.

Le responsable brocante,

### **Pour tous renseignements, joindre :**

LA MAIRIE : 04 75 94 20 06  
**mairie@lussas.fr**

Lundi, Mardi, Jeudi 9h – 12h  
Vendredi 13h – 18h

A retourner le plus tôt possible à l'adresse suivante :  
Mairie – 3 Place de la Mairie 07170 LUSSAS – 04 75 94 20 06

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

CATEGORIE : Particulier  Lussassois

Professionnel  Extérieur

### **LES PRIX :**

A – Emplacement (10m x 5m) avec véhicule 50m<sup>2</sup>  30 €

B – Emplacement (5m x 5m) avec véhicule 25m<sup>2</sup>  15 €

C – Emplacement (2m50x2m50) sans véhicule 5m<sup>2</sup>  5 €

D – Dble petit emplacement (5mx2m50) sans véhicule 10m<sup>2</sup>  10 €

### **REMARQUES :**

Si vous avez un fourgon ou une fourgonnette, indiquez sa hauteur.....sa longueur.....

### **IMPORTANT :**

#### **JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

- 1/ Photocopie CNI **recto/verso** ou permis de conduire **pour les particuliers** ou photocopie carte professionnelle **pour les professionnels**.
- 2/ Votre chèque de réservation **à l'ordre du Comité des Fêtes de Lussas** (encaissement le 13 septembre 2022).
- 3/ Votre signature au verso au bas du règlement intérieur.

**Tout dossier incomplet sera retourné pour régularisation**